

L'an DEUX MIL VINGT, le VENDREDI 25 SEPTEMBRE, à 17 h 03, le Conseil municipal de Saint-Denis s'est assemblé en QUATRIÈME SÉANCE ANNUELLE, dans la Salle des Délibérations, sur convocation légale de la Maire faite en application des articles L. 2121-10, L. 2121-12 et L. 2121-17 du Code général des Collectivités territoriales (séance clôturée à 20 h 33).

Il a été, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code général des Collectivités territoriales, procédé à la nomination du Secrétaire de Séance pris dans le sein du Conseil municipal. Xavier-Jonathan RITOU a été désigné, par vote à main levée et à l'unanimité des votants, pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

ÉTAIENT PRÉSENTS

(dans l'ordre du tableau)

Éricka BAREIGTS, Jean-François HOAREAU, Brigitte ADAME, Jean-Pierre MARCHAU, Julie PONTALBA, Gérard FRANÇOISE, Monique ORPHÉ, Ibrahim DINDAR, Dominique TURPIN, Yassine MANGROLIA, Sonia BARDINOT, Jacques LOWINSKY, Marie-Anick ANDAMAYE, Gilbert ANNETTE, Marylise ISIDORE, Stéphane PERSÉE (arrivé à 17 h 32 au Rapport n° 20/4-001), Claudette CLAIN, Geneviève BOMMALAIS, Virgile KICHENIN, Fernande ANILHA, Karel MAGAMOOTOO, David BELDA, Christelle HASSEN, Éric DELORME, François JAVEL, Joëlle RAHARINOSY, Philippe NAILLET, Jean-Claude LAKIA-SOUCALIE, Guillaume KICHENAMA, Jean-Alexandre POLEYA, Gérard CHEUNG LUNG, Christèle BEAUMIER, Benjamin THOMAS, Alexandra CLAIN, Raihanah VALY, Nouria RAHA, Julie LALLEMAND, Aurélie MÉDÉA, Jean-Max BOYER, Audrey BÉLIM, Véronique POUNOUSSAMY MALAYANDY, Xavier-Jonathan RITOU, Mathieu RAFFINI (arrivé à 17 h 15 après appel nominal), MÉDÉA MADEN Noela, Corinne BABEF, Jean-Régis RAMSAMY, Haroun GANY, Wanda YENG-SENG BROSSARD, Vincent BÈGUE, Faouzia ABOUBACAR BEN VITRY (arrivée à 18 h 22 au Rapport n° 20/4-010)

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS

(dans l'ordre du tableau)

Érick FONTAINE	(toute la durée de la séance)	par Jean-François HOAREAU
Michel LAGOURGUE	(toute la durée de la séance)	par Haroun GANY
Didier ROBERT	(toute la durée de la séance)	par Vincent BÈGUE

Les membres présents formant la majorité de ceux actuellement en exercice (50 présents sur 55), ont pu délibérer en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des Collectivités territoriales.

ÉLUS INTÉRESSÉS

En vertu de l'article L. 2131-11 du Code général des Collectivités territoriales, les élus intéressés à divers titres n'ont pas pris part au vote des Rapports dont la liste suit :

		au titre du	Rapport n°
- Éricka BAREIGTS	(Présidente)	CCAS	20/4-006
- David BELDA	(délégués/ Ville)		
- Marylise ISIDORE (cf. p. 2)			

CCAS Centre communal d'Action sociale

		au titre du/ de	Rapport n°
(cf. p. 1)			
- Guillaume KICHENAMA	(délégués/ Ville)	CCAS	20/3-006
- Véronique POUNOUSSAMY MALAYANDY			
- Dominique TURPIN			
- Éric DELORME			
- Faouzia ABOUBACAR BEN VITRY			
(1) <i>Alain ZANÉGUY</i>			

- Éricka BAREIGTS	(Présidente)	CCAS	20/4-007
- David BELDA	(délégués/ Ville)		
- Marylise ISIDORE			
- Guillaume KICHENAMA			
- Véronique POUNOUSSAMY MALAYANDY			
- Dominique TURPIN			
- Éric DELORME			
- Faouzia ABOUBACAR BEN VITRY			
(1) <i>Alain ZANÉGUY</i>			

- Éricka BAREIGTS	(Présidente)	CCAS	20/4-021
- David BELDA	(délégués/ Ville)		
- Marylise ISIDORE			
- Guillaume KICHENAMA			
- Véronique POUNOUSSAMY MALAYANDY			
- Dominique TURPIN			
- Éric DELORME			
- Faouzia ABOUBACAR BEN VITRY			
(1) <i>Alain ZANÉGUY</i>			

- Jacques LOWINSKY	(lien de parenté)	Lokal de la Source	
- Marie-Anick ANDAMAYE	(lien de parenté)	BCD	
- Geneviève BOMMALAIS	(lien de parenté)	ASD	
	(membre)	ADÉSC	

(2) <i>Nadia RAMASSAMY</i>	(déléguée/ Région Réunion)	ÉPFR	20/4-025
- Gilbert ANNETTE	(délégués/ CINOR)		
- Jean-François HOAREAU			
- Julie PONTALBA			
- Benjamin THOMAS			

- Dominique TURPIN	(élus délégués)	PRUNEL	
- Jacques LOWINSKY			

- Éricka BAREIGTS	(Présidente)	CDÉ	20/4-043
- Christelle HASSEN	(déléguées/ Ville)		
- Claudette CLAIN			
- Joëlle RAHARINOSY			
- Nouria RAHA			
- Noela MÉDÉA MADEN			
(cf. p. 3)			

CCAS Centre communal d'Action sociale
ASD Archers de Saint-Denis
ÉPFR Établissement public foncier de la Réunion
PRUNEL Projet de Rénovation urbaine Nord-Est Littoral
(1) (2) élu(e) absent(e) à la séance

BCD Basket Club dionysien
ADÉSC Association dionysienne d'Éducation sportive canine
CINOR Communauté intercommunale du Nord de la Réunion
CDÉ Caisse des Écoles

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20200925-204045-DE
Date de télétransmission : 01/10/2020
Date de réception préfecture : 01/10/2020

- (cf. p. 2)
- Éricka BAREIGTS
 - David BELDA
 - Marylise ISIDORE
 - Guillaume KICHENAMA
 - Véronique POUNOUSSAMY MALAYANDY
 - Dominique TURPIN
 - Éric DELORME
 - Faouzia ABOUBACAR BEN VITRY
- (1) *Alain ZANÉGUY*

(Présidente)
(délégués/ Ville)

CCAS

20/3-43

CCAS Centre communal d'Action sociale
(1) élu absent à la séance

DÉPLACEMENTS D'ÉLUS

Mathieu RAFFINI	arrivé à 17 h 15	après appel nominal
Stéphane PERSÉE	arrivé à 17 h 32	au Rapport n° 20/4-001
Faouzia ABOUBACAR BEN VITRY	arrivée à 18 h 22	au Rapport n° 20/4-010
Éricka BAREIGTS	sortie de 19 h 13 à 19 h 16	du Rapport n° 20/4-023 au Rapport n° 20/4-024

La Maire certifie que le compte rendu de la présente séance a été affiché à la porte de l'Hôtel de Ville de Saint-Denis, le VENDREDI 2 OCTOBRE 2020 et que le nombre de Conseillers municipaux présents a été de 50 sur 55.

OBJET Mise à la réforme de véhicules communaux

La Ville dispose d'un parc de véhicules et de matériels de quatre cents unités, lesquels sont mis à la disposition des services dans le cadre de l'exercice de leurs missions.

Compte tenu du diagnostic technique réalisé sur certains véhicules, de leur remise en état onéreuse, de leur kilométrage élevé et de leur vétusté, la collectivité propose une liste de véhicules qui devraient être réformés et sortis du patrimoine communal.

Afin d'optimiser la gestion de la flotte, je vous demande :

1° d'approuver la sortie du patrimoine communal et la mise à la réforme des trente véhicules référencés sur la liste en annexe, comprenant :

- 20 voitures
- 1 fourgon
- 6 camions
- 2 engins
- 1 moto

2° d'autoriser leur cession ou destruction :

- soit par cession qui se fera aux enchères publiques sous le contrôle d'un huissier,
- soit par cession via la mise en place d'une plateforme électronique de vente aux enchères,
- soit par un (des) démolisseur(s) agréé(s) de la place.

OBJET Mise à la réforme de véhicules communaux

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le RAPPORT N°20/4-045 du MAIRE ;

Vu le rapport présenté par Madame Fernande ANILHA - 5ème adjointe de quartier au nom des commissions « Ville Ecologique » et « Ville Durable » ;

Sur l'avis favorable des dites commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ARTICLE 1

Approuve la sortie du patrimoine communal et à la mise à la réforme des véhicules et matériels roulants dont la liste figure en annexe.

ARTICLE 2

Autorise leur cession ou destruction :

- soit par cession qui se fera aux enchères publiques sous le contrôle d'un huissier,
- soit par cession via la mise en place d'une plateforme électronique de vente aux enchères,
- soit par un (des) démolisseur(s) agréé(s) de la place.

Tableau des véhicules à réformer

Type de véhicules	Immatriculation	Marque	Catégorie	Carburant	1ère MEC *	Age	Motif
Voiture	499 ZA 974	TOYOTA LAND CRUISER	4 X 4	GO	03/10/1990	29	Pièces indisponibles
Voiture	250 BHM 974	RENAULT TWINGO	Break	SP	10/11/1999	20	Vétuste
Voiture	460 BLG 974	RENAULT KANGOO	V.U 2/3 PI / Entreprise	GO	24/09/2001	18	Vétuste
Voiture	670 BLH 974	RENAULT KANGOO	V.U 2/3 PI / Entreprise	GO	02/10/2001	18	Economiquement irréparable
Voiture	897 BMB 974	PEUGEOT PARTNER	V.U 2/3 PI / Entreprise	GO	13/03/2002	18	Vétuste
Voiture	297 BMN 974	PEUGEOT 106	Berline	SP	11/07/2002	18	Vétuste
Voiture	524 BMT 974	RENAULT KANGOO	V.U 2/3 PI / Entreprise	GO	10/09/2002	17	Vétuste
Voiture	247 BMY 974	PEUGEOT 106	Berline	SP	17/10/2002	17	Vétuste
Voiture	193 BNJ 974	RENAULT CLIO	Berline	SP	11/02/2003	17	Vétuste
Voiture	127 BNL 974	RENAULT KANGOO	V.U 2/3 PI / Entreprise	GO	03/03/2003	17	Economiquement irréparable
Voiture	168 BPK 974	PEUGEOT 206	Berline	SP	07/11/2003	16	Vétuste
Voiture	172 BPK 974	PEUGEOT 206 XR	Berline	SP	07/11/2003	16	Vétuste
Voiture	165 BPK 974	PEUGEOT 206 XR	Berline	SP	07/11/2003	16	Vétuste
Voiture	789 BPR 974	PEUGEOT EXPERT	V.U 2/3 PI / Entreprise	GO	12/01/2004	16	Vétuste
Voiture	559 BQA 974	PEUGEOT 206	V.U 2/3 PI / Entreprise	GO	30/03/2004	16	Economiquement irréparable
Voiture	431 BTC 974	PEUGEOT PARTNER	V.U 2/3 PI / Entreprise	GO	23/02/2006	14	Economiquement irréparable
Voiture	652 BTC 974	PEUGEOT PARTNER	V.U 2/3 PI / Entreprise	GO	23/02/2006	14	Economiquement irréparable
Voiture	DL-340-JF	PEUGEOT PARTNER	V.U 2/3 PI / Entreprise	GO	23/02/2006	14	Economiquement irréparable
Voiture	654 BTC 974	PEUGEOT PARTNER	V.U 2/3 PI / Entreprise	GO	23/02/2006	14	Vétuste
Voiture	430 BTC 974	PEUGEOT PARTNER	V.U 2/3 PI / Entreprise	GO	23/02/2006	14	Economiquement irréparable
Fourgon	511 BQV 974	RENAULT MASTER	Fourgon	GO	30/09/2004	15	Economiquement irréparable
Camion	CD-462-XB	MERCEDES SPRINTER DBL CAB	Camion > 3.5 T	GO	28/11/2002	17	Vétuste
Camion	DH-883-XG	MERCEDES SPRINTER DBL CAB	Camion > 3.5 T	GO	04/12/2002	17	Vétuste
Camion	944 BNB 974	CITROEN JUMPER	Plateau Dble Cabine	GO	26/11/2002	17	Vétuste
Camion	788 BEZ 974	RENAULT BI-RÉPANDEUR (Bitum)	Véhicule Spécifique	GO	05/02/1998	22	Vétuste
Camion	AL-194-HD	RENAULT S170 Dble Cabine (Bitum)	Véhicule Spécifique	GO	23/03/1990	30	Vétuste
Camion	538 BPD 974	NISSAN CABSTAR	Plateau Dbl Cabine	GO	09/09/2003	16	Economiquement irréparable
Engin	72 BQK 974	TRACTEUR LANDINI	Engin de chantier et BTP	GNR	23/06/2004	16	Vétuste
Engin	TEREX 860 B	TRACTO-PELLE	Engin de chantier et BTP	GNR	31/05/2006	14	Economiquement irréparable
Moto	832 BSJ 974	HONDA 125 XR	2 Roues 80cc & Supér.	SP	05/10/2005	14	Vétuste